

## **Ce – se – ces – ses – c'est – s'est**

**Ce** = déterminant démonstratif (devant un nom)  
→ remplacez par celui-ci, celui-là, cette au féminin  
*Ex : Ce parfum me plaît.*

**Ce** = pronom démonstratif (devant un verbe)  
→ remplacez par cela  
*Ex : Ce sont des questions importantes.*

**Se** = pronom réfléchi (devant un verbe)  
→ remplacez par me, te  
*Ex : Il se lave les mains.*

**Ceux** = pronom démonstratif  
→ remplacez par celles  
*Ex : Ces documents sont ceux de la semaine passée.*

**Ces** = adjectif démonstratif (ceux-là, celles-là)  
→ remplacez par cette, ce  
*Ex : Ces oranges ne sont pas mûres.*

**Ses** = adjectif possessif (les siens, les siennes)  
→ remplacez par son, sa  
*Ex : Ses enfants sont turbulents.*

**C'est** = contraction de cela est  
→ remplacez par c'était  
*Ex : C'est de ma faute.*

**S'est** = devant les verbes pronominaux  
→ remplacez par me  
*Ex : il s'est cassé la main.*